

maître a trouvé une solution des plus heureuses. Il accuse les lourdes draperies par des surfaces particulièrement larges, par des plis particulièrement tranquilles, destinés à traduire le majestueux mouvement des masses sculpturales. L'observation très aiguë dans la représentation des têtes, alliée à l'intelligence de la loi architectonique du style dans la représentation de la figure, allait faire, quelques dizaines d'années plus tard, la gloire de Donatello. Si les statues de la *Vis du Louvre* étaient au niveau de ces deux admirables statues, il est certain que la sculpture française de 1360 à 1370 avait de grandes possibilités de développement dans la direction même qui assure ses succès à la plastique italienne du XV^e siècle.

Par malheur, l'évolution ne s'est pas accomplie. Les statues du château du duc de Berry à Poitiers, qui sont de 1390 (pl. XCI) peuvent bien montrer encore, à un degré fort inférieur, les mêmes notes de style rappelant les statues de l'église des Célestins de Paris, on n'en saurait dire autant d'un autre cycle « de statues portraits » (de 1380 environ) sur les contre-boutants de la cathédrale d'Amiens. De même en général on n'en peut dire autant des nombreuses statues funéraires du XIV^e siècle représentées dans la collection du Louvre (pl. XCII) et conservées encore en un grand nombre dans l'abbaye de Saint-Denis (pl. XCIII).

L'immense majorité de ces statues, quelque remarquable qu'en soit parfois l'exécution, a en propre une idée un peu trop uniforme de l'intention « réaliste » tournée